



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 3145

Texte de la question

SERVICES A LA PERSONNE

M. le président. La parole est à M. Lucien Degauchy, pour le groupe UMP.

M. Lucien Degauchy. Monsieur le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, la lutte pour l'emploi est pour notre majorité une priorité...

M. Jacques Desallangre. Défense de rire !

M. Lucien Degauchy. ...au même titre que l'aide à la personne, qui représente un service très apprécié, et constitue à elle seule une source d'emplois très importante.

La loi de juillet 2005 a eu un double mérite : créer de nombreux emplois et développer des services aux enfants, aux familles et aux personnes âgées, dans nos villes comme dans nos campagnes.

En février dernier, vous avez choisi de désigner douze enseignes nationales de services à la personne, parmi lesquelles figure La Poste. Cette dernière constitue à elle seule une plate-forme d'échanges unique entre les structures, les services et les citoyens. Son président, après une expérience de sept mois dans six cents bureaux, vient d'annoncer, en votre présence, le lancement de Genius, une offre couvrant tous les services à la personne sur l'ensemble du territoire, accessible dans les guichets des bureaux de poste, par Internet et par téléphone.

Ma question est simple, monsieur le ministre : pouvez-vous faire le point sur l'application concrète et pratique de la loi sur les services à la personne, plus particulièrement de Genius ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Pierre Cohen. Allô, allô !

M. Jean-Louis Borloo, *ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement*. Monsieur le député, dix huit mois ont passé depuis le lancement du plan relatif aux services à la personne, un secteur dont tout le monde parlait depuis vingt ans comme un très important gisement d'emplois en France et un besoin évident de nos compatriotes dans leur vie quotidienne - je vous renvoie aux rapports du commissariat du plan.

M. Jean Glavany. Et puis Zorro est arrivé !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Où en sommes-nous aujourd'hui ? L'Agence nationale des services à la personne, excellemment présidée par votre collègue Laurent Hénart, est en place. Les 135 000 emplois créés dans le secteur pour l'année 2006 sont supérieurs aux prévisions.

La question principale de nos concitoyens était de savoir comment faire. Eh bien, il leur suffit de s'adresser directement à une association ou une entreprise du secteur, dont 12 500 ont été agréés depuis six mois. En outre, pour toute question, ils peuvent joindre des plates-formes par téléphone : Fourmi verte, France Domicile liée à la Mutualité française, Serena créée par la Caisse d'épargne et ses alliés, Personia du Crédit mutuel, Bien-être Assistance, Fil Assistance ou encore, depuis ce matin, la plate-forme de La Poste.

L'offre de La Poste a quelque chose de vraiment spécial. Elle a décidé, en effet, de financer jusqu'à 66 % du chèque emploi service universel au bénéfice de ses 300 000 employés. Outre cette très belle avancée sociale, elle a voulu, en tant que groupe de distribution, mettre ses 13 000 agences à la disposition de nos compatriotes.

M. Christian Bataille. Et si elle commençait par remplir ses missions de service public !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Ils pourront y disposer d'une carte Génus, qui leur donnera accès à divers services à la personne. Pour 9,50 euros, un conseiller les écouterait, définirait des

besoins précis en choisissant les professionnels les mieux appropriés et les orientera vers l'association ou la société la plus proche, correspondant à leurs attentes. La Poste, qui promet de rembourser celui qui trouvera moins cher ailleurs, garantit la qualité du service ainsi rendu, comme elle le fait du reste pour l'ensemble de ses activités. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Lucien Degauchy](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3145

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : emploi, cohésion sociale et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 janvier 2007